

Une plainte contre le Mouvement Normand

15-05-2008

Dernière mise à jour : 17-05-2008

L'Unité Normande, le mensuel du Mouvement normand (dont le tirage est assez confidentiel, on parle de 3000 exemplaires...), aime bien la polémique musclée.

Ainsi, dans son numéro 290 fin mai 2007, le très droitier Didier Patte directeur de publication et fondateur du mouvement (que les lecteurs de Ras l'front connaisse bien) écrit à propos de Mme Le Breton (UMP) ex députée-maire de Caen : "elle est une caricature de l'élue localiste, mesquine, caractérielle et menteuse...elle mérite le mépris...nous apparait indigne de représenter la Normandie au Parlement".

Le tort de celle-ci, selon D. patte, n'est pas d'être UMP (ce qui ne lui pose aucun problème) mais d'être hostile à la réunification de la Normandie (ce qui est à ses yeux gravissime).

Cette dernière (battue aux législatives) en a pris ombrage et a porté plainte, fin juillet 2007, pour injures. Le parquet a poursuivi et a fait sienne la plainte considérant le mot "menteuse" comme diffamatoire.

L'affaire est venue devant le tribunal correctionnel de Caen le 6 mai...le tribunal se donne deux mois pour juger...

Il y a des informations dont on ne se lasse pas...